## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Portant sur le projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme (PLU) de PIOLENC

Il sera procédé à une enquête publique d'une durée de 30 jours, du 7 novembre 2016 au 6 décembre 2016 inclus, ayant pour objet la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Piolenc.

A l'issue de l'enquête, le projet de modification du PLU de Piolenc pourra éventuellement être modifié et la décision pouvant être adoptée est l'approbation de la modification du PLU par le Conseil municipal. L'autorité compétente pour prendre ces décisions à l'issue de l'enquête est le Conseil municipal de la commune de Piolenc (sous forme d'une délibération).

Monsieur Robert BOITEUX, retraité de la Gendarmerie Nationale a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Jean-Marie PATTYN, ingénieur territorial à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Piolenc, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures.

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être soit consignées dans un registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de Piolenc, aux mêmes jours et heures, soit adressées par courrier au commissaire enquêteur (à l'adresse suivante : Mairie de Piolenc – Rue Jean Moulin – 84420 PIOLENC).

Les informations relatives à l'enquête sont également consultables en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.mairie-piolenc.fr">www.mairie-piolenc.fr</a>

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie les :

- Lundi 7 novembre 2016 de 8 h à 11 h
- Vendredi 18 novembre 2016 de 14 à 17 h
- Jeudi 24 novembre 2016 de 9 h à 12 h
- Mercredi 30 novembre 2016 de 9 h à 12 h
- Mardi 6 décembre 2016 de 15 h à 18 h

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur établira son rapport et ses conclusions motivées, qui seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Piolenc et en Préfecture.

Le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de Piolenc.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de Monsieur le Maire de Piolenc.